	COMPTE RENDU	Rédaction : Validation : Version :1 RH-CR-1

COMPTE RENDU -	
TITRE/OBJET	Lien ville/hôpital : Entrée/sortie n°1
DATE	14/03/2023
PERSONNES PRESENTES + FONCTION	Valérie DOUVILLE – Direction des Soins Thierry GODEAU – Président de CME hôpital Romain TABARY – Vice-président de CME hôpital Cédric TERRASSON – Aloha Taxi Emeline GONZALES – Aloha Taxi Anne Claire LIBERGE – Directrice CI Atlantique Suzanne MAY-DANDRIEUX – Vice-Présidente CPTS Aunis Sud Henri MORET – Vice-Président CPTS La Rochelle Sylvie CORSIN – Trésorière CPTS La Rochelle Elodie ZAMBONI – Coordinatrice CPTS La Rochelle Clara BOUTELEUX – Secrétaire CPTS Aunis Nord Eric DOLLFUS – Président CPTS Aunis Nord Philippe GRILLEAU – Vice-Président CPTS Aunis Nord Laetitia CHARLES – Chargée de mission CPTS Aunis Nord
POINTS A ABORDER	1. Transport sanitaire 2. Documents entrée/sortie : trame 3. Expérimentation PAACO globule avec médecine polyvalente 4. Sous-groupe de travail : laboratoire + pharmacie 5. Projet CPTS lien 1er et 2nd recours
ELEMENTS ABORDES	**1. <u>Transport sanitaire</u>** **<u>Audit Bon de Transport :</u>** Un audit sur l'ensemble des bons de transports uniques a été réalisé pendant le mois de février 2023 par la société Aloha Taxi. 91 bons ont été réalisés, en voici les provenances : Hôpital : 53 – Clinique : 3 – Libéraux (Mg et spé) : 26 – Autre hopital : 9 Sur l'ensemble de ces BDT, 71% étaient incorrects : Renseignement patient : 40 – Tampon prescripteur : 1 – Signature prescripteur : 4 – Case mal ou non cochée : 30 – Pas de date ou mauvaise date : 5 – Motif : 33 *La case « renseignements patients » inclus nom + prénom + n° SS + adresse postale.* Il est souligné que la généralisation de la prescription du bon de transport électronique réglera cette problématique (les données obligatoires seront bloquantes). Mais la mise en place de cette procédure reste compliquée à l'heure actuelle au sein de l'hôpital.

A noter que lors de cet audit, le lien entre la distinction des erreurs et la provenance n'a pas été établi. Il le sera lors du prochain audit programmé en juin 2023.

Actuellement, il n'est pas possible de savoir si la totalité des prescriptions de BDT est nécessaire – quid des patients ALD pour qui le BDT est obligatoire, mais uniquement lorsqu'il s'agit d'une prise en charge en lien avec leur pathologie ALD.

Aloha Taxi rappelle que le BDT doit être rempli par le demandeur de l'acte et que la date figurante ne doit pas être la date de réalisation de l'acte, mais une date antérieure.

L'hôpital propose :

1/ de faire un point sur le remplissage des BDT à chaque réunion d'accueil des internes, (la prochaine ayant lieu le 2 mai 2023)

2/ de réaliser un BDT le jour de la sortie en parallèle de l'ordonnance,

3/ de réinformer le personnel administratif potentiellement amené à compléter des BDT.

Concernant les ententes préalables (transport de plus de 150km) : elles doivent être transmises par les transporteurs sanitaires à la CPAM 15 jours avant la prise en charge. Si le délai de 15 jours est dépassé, une demande urgente doit être transmise par mail au médecin conseil de la CPAM. En cas de refus, le patient doit s'acquitter des frais de transports.

Un point est également réalisé sur le salon des sorties. Mme DOUVILLE précise que cette expérimentation n'a pas pour objectif de faire sortir les patients en transports sanitaires prioritairement, mais bien de désengorger les services d'hospitalisations lorsqu'un patient aux urgences doit être hospitalisé. Dans ce salon, 93% des patients sortent avant 14H et environ 700 patients y ont transité depuis son ouverture en 2022.
L'hôpital favorise les sorties du matin pour les patients sans transporteur sanitaire.

Il n'existe donc aucun lien entre le salon des sortants et la prise en charge des patients par les transporteurs sanitaires.

Projet CPTS La Rochelle :

Suite à un constat établi quant à la difficulté de trouver un moyen de transport en journée pour les trajets intra-muros LR, notamment pour les personnes isolées, sans moyen de transport, les personnes en structures de soins (foyer logement ou EHPAD), la CPTS LR souhaite mettre en place une expérimentation.

Ainsi, un contact a été réalisé avec le transporteur TRANSDEV pour mettre à disposition un véhicule (de 1 à 4 personnes) une matinée par semaine pour des consultations prioritairement dentistes, neurologies ou psychiatries. Cette mise à disposition serait financée en totalité par la CPTS LR à hauteur de 88€ par matinée (10h30/12h).

L'hôpital souligne un vif intérêt sur la mise en place de ce type de prestation pour les patients de La Rochelle.
Il semble important de recenser les besoins réels des patients (quelles spécialités) et quelle organisation mettre en place notamment sur la prise de RDV des libéraux (qui prendra contact avec la société de transport pour leur indiquer qu'un patient a besoin de leur prestation ? et comment s'assurer que le programme du professionnel libéral sera établi en fonction de la disponibilité du transporteur ?). Les patients pris en charge dans le cadre d'une HDJ ne pourraient pas bénéficier de ce service, car les hospitalisations se font sur la journée complète.

Concernant la prise en charge pour des soins dentaires, Mme DOUVILLE indique qu'il existe à l'hôpital le PASS Dentaire qui permet aux personnes rencontrant des difficultés d'accès aux soins de prendre RDV avec un dentiste. Elle propose également de se mettre en lien avec le Fief de la Mare (Mme Puzos et M. Langlois), leurs coordonnées seront transmises à Elodie ZAMBONI par Laetitia CHARLES.

Un point sur l'avancement du projet sera réalisé lors de la prochaine réunion.

1. Documents entrée/sortie : trame

Les trames « simplifiées » des éléments nécessaires à l'entrée et à la sortie du patient sont présentées.

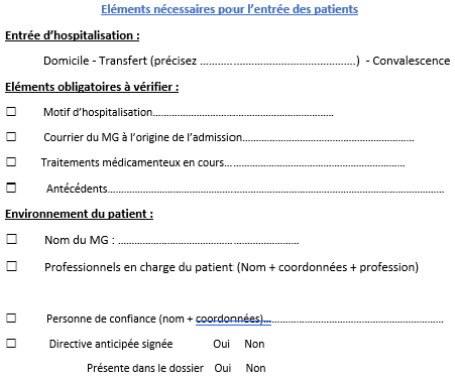

Eléments nécessaires pour l'entrée des patients

Entrée d'hospitalisation :

Domicile - Transfert (précisez .....) - Convalescence

Eléments obligatoires à vérifier :

☐ Motif d'hospitalisation.....

☐ Courrier du MG à l'origine de l'admission.....

☐ Traitements médicamenteux en cours.....

☐ Antécédents.....

Environnement du patient :

☐ Nom du MG : .....

☐ Professionnels en charge du patient (Nom + coordonnées + profession)

☐ Personne de confiance (nom + coordonnées).....

☐ Directive anticipée signée Oui Non

Présente dans le dossier Oui Non

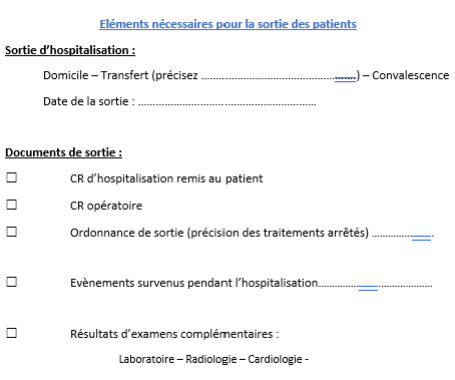

Eléments nécessaires pour la sortie des patients

Sortie d'hospitalisation :

Domicile – Transfert (précisez .....) – Convalescence

Date de la sortie : .....

Documents de sortie :

☐ CR d'hospitalisation remis au patient

☐ CR opératoire

☐ Ordonnance de sortie (précision des traitements arrêtés) .....

☐ Evènements survenus pendant l'hospitalisation.....

☐ Résultats d'examens complémentaires :

Laboratoire – Radiologie – Cardiologie -

Après discussion, il semble important d'inscrire « ALD » et si ALD « motif de l'ALD » + allergies connues + problématiques sociales « OUI/NON ».
Ces trames seraient utiles pour les hospitalisations programmées uniquement.

Quid de comment et de qui va compléter ces documents.

Eric DOLLFUS propose que les CPTS réalisent un audit auprès des MG adhérents, afin de savoir quels éléments peuvent être notés dans leur logiciel. Il semble difficile d'avoir une trame type pour les MG, car il existe une multitude de logiciels informatiques.

Il semble que le DMP pourrait pallier cela, car il permet la transmission des informations avant et après l'hospitalisation du patient. Il est déjà prévu d'aborder ce point avec la CPAM.

Concernant la sortie, il est précisé l'importance de noter « traitement stoppé » pour ne pas laisser place à l'ambigüité quant à l'arrêt volontaire ou non d'un traitement. Il est également proposé de mettre les équivalences de médicaments.

2. Expérimentation PAACO globule avec médecine polyvalente

Une rencontre a été réalisée avec les 4 médecins du service de médecine polyvalente le 21 février dernier. Cette rencontre a permis d'aborder l'origine de la mise en place de l'expérimentation dans le service.
Lors de cette réunion, plusieurs orientations ont été prises :

1/ Rencontre équipe technique ESEA/service de MP le 28 mars
2/ Lancement de l'expérimentation début juin 2023
3/ Expérimentation pour 6 mois avec un bilan à 3 mois

A noter que M. Bouchut a informé la CPTS Aunis Nord qu'il avait été acté lors d'une CME que l'ensemble des services volontaires pour l'utilisation de PAACO GLOBULE sans interface avec le SI de l'établissement pouvait lancer la démarche. Le déploiement serait mis en place via le GIP ESEA.

3. Sous-groupe de travail : laboratoire + pharmacie

Deux sous-groupes de travail ont été mis en place.

Lien pharmacie :

	COMPTE RENDU	Rédaction : Validation : Version :1 RH-CR-1

Une première rencontre autour du thème des ruptures médicamenteuses a eu lieu le 27 février dernier. Lors de cette réunion, plusieurs éléments ont été actés :

1/ Validation par la CPAM notamment en ce qui concerne l'aspect règlementaire (rétrocession, etc.) et intégration du pharmacien conseil de la CPAM à nos réunions.

2/ Proposition d'une liste de médicaments connaissant les ruptures les plus problématiques ces 6 derniers mois, et pour lesquels aucune alternative thérapeutique n'était possible à l'hôpital. Cette liste sera établie en fonction des informations transmises par les officines adhérentes et en fonction de la liste établie par le gouvernement. Une synthèse sera ensuite effectuée et transmise à l'hôpital, afin de savoir s'il leur est possible de réaliser des commandes particulières pour assurer un approvisionnement des produits concernés si besoin.

3/ Lien avec un transporteur agréé pour connaitre les modalités éventuelles de prise en charge en cas de besoins d'approvisionnements.

A noter que ce protocole est également valable dans le sens inverse. C'est-à-dire en cas de rupture de stock de certains médicaments au sein de l'hôpital, les CPTS se feront le relai auprès des officines adhérentes.

Lien laboratoire/radiologie :

Une première rencontre autour du thème des réceptions des documents médicaux par les médecins a eu lieu le 14 mars. Lors de cette réunion, plusieurs éléments ont été présentés :

1/ Concernant l'IRSA :
En attente de l'installation du logiciel KRYPTON (mise en application prévue début 2024) qui permettra un échange et le partage sécurisé d'examens d'imageries réalisés (CR et imagerie). Dans ce laps de temps, il est possible aux médecins de l'hôpital de se rapprocher des radiologues de l'hôpital pour avoir accès au serveur et donc à l'ensemble des examens réalisé par l'IRSA.

2/ Concernant les laboratoires :
Prochainement, les deux laboratoires (Cerballiance et Bio17) devraient pouvoir pousser les CR des examens dans le DMP du patient.
Il semble que ce soit ce logiciel qui permette un accès le plus rapide et exhaustif possible aux informations du patient. Afin de s'assurer

	du contenu et des informations présentes, les CPTS se rapprochent de la CPAM. Un point régulier sera réalisé avec les informaticiens des laboratoires pour connaitre les évolutions de leurs logiciels. **4. <u>Projet CPTS lien 1er et 2nd recours</u>** **Projet dermatoscope :** Afin de pallier la diminution de dermatologues sur le territoire, la CPTS Aunis Nord propose une mise à disposition de dermatoscopes aux médecins généralistes. Cette mise à disposition est proposée aux adhérents de la CPTS. Une formation de 10H est obligatoire et sera disponible à partir d'avril 2023. Actuellement 20 médecins se sont positionnés. **Soirée de présentation du logiciel de téléexpertise : Omnidoc** La CPTS Aunis Nord organise une soirée le 25 avril 2023 à Angliers. Lors de cette soirée, 3 thématiques seront abordées : - La téléexpertise via le logiciel Omnidoc - La transmission professionnelle avec l'intervention du Cogems-PC - La prévention dans les territoires ruraux avec le dispositif Santé en Mouvement du GHT Atlantique 17 Une invitation sera transmise aux membres de la réunion. Il est précisé, que concernant l'outil de téléexpertise, il est nécessaire de faire un point sur le logiciel le plus adapté, notamment pour le télésoin et pour la téléconsultation, car Omnidoc ne propose (à l'heure actuelle) pas ces types de prestation. De plus, à compter du 23 mars, les IDEL seront rémunérés pour faire de la téléexpertise.
PREVISIONS/PROJECTION/ PERSPECTIVES	1/ Audit BDT en juin 2023 2/ Point sur l'avancée du projet « transport CPTS LR » 3/ Poursuivre les rencontres des sous-groupes de travail et réaliser les actions déterminées 4/ Réunion avec la CPTS du Niortais concernant le lien ville/hôpital 5/ Point sur l'expérimentation PAACO Globule en MP 6/ Faire le point avec M. Bouchut sur la possibilité d'imprimer la macrocible de sortie + sur les informations présentes sur les ordonnances de sortie + sur les informations conservées sur le logiciel patient 7/ Audit par les CPTS sur les informations pouvant être transmises par les MG

	COMPTE RENDU	Rédaction : Validation : Version :1 RH-CR-1

A RETENIR/ INFOS +	